SAINTE-BARBE Actualités

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	p. 2
Informations municipales	p. 3
Au fil du conseil municipal	p. 6
La régulation des corvidés	p. 11
La vie des écoles	p. 17
Sainte-Barbe pendant l'annexion	P. 20
Nos Associations	p. 22

Numéro 40 / Juin 2021

Le mot du Maire,

Madame, Monsieur,

La sortie de crise sanitaire est amorcée. Avec la levée progressive des mesures de restriction, nous allons peu à peu pouvoir retrouver nos habitudes et surtout nous retrouver, en famille, entre amis. Mais n'allons pas trop vite, restons prudents, et continuons à respecter les gestes barrières.

Comme partout, la vie municipale a été très perturbée pendant ces longues périodes de confinement. Dans un contexte difficile, nos écoles ne se sont pas départies de leur programme pédagogique dont vous pourrez découvrir toute la richesse dans ces pages.

Nos associations manquent encore de visibilité sur le calendrier de reprise de leurs activités ou la mise en place des événements auxquels vous vous étiez habitués. Elles sauront se remettre en marche et retrouver votre adhésion.

L'équipe municipale n'a pas relâché son activité. Le budget a été voté, et cette année encore, les taxes locales n'ont subi aucune augmentation. Nous allons engager les importants travaux que nous vous avions annoncés : l'enfouissement des réseaux rue Brondex et rue du Petit Marais, l'installation d'un système de vidéo surveillance. Notre projet de lotissement au coeur du village de Sainte-Barbe, baptisé « le Pré vert », a pris un peu de retard. Le permis d'aménager a été déposé mais il est confronté à d'inévitables lenteurs administratives. Nous reviendrons vers vous pour le présenter en détail.

Nos travaux en commission ont nourri de nombreuses réflexions. Un service de portage des repas à domicile a d'ores et déjà été mis en oeuvre, l'aménagement des chemins ruraux est à l'étude. Nous avons eu les premiers échanges sur la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Une page Facebook a été créée pour rendre compte de nos actions et vous proposer un espace de dialogue. Tout cela reste encore à peaufiner.

Vous avez pu voir que le fleurissement de la commune avait pris une nouvelle dimension. Nous pourrons encore l'améliorer. De même, ce journal vous est présenté sous une nouvelle maquette, et nous souhaitons encore le faire évoluer, avec votre concours.

Vous trouverez enfin dans ce bulletin un peu de l'histoire de notre village avec deux récits de nos anciens sur cette période très particulière que fut l'annexion en 1940. D'autres épreuves dans un autre temps.

Gageons que nous nous tournons résolument vers un avenir plus serein. Prenez soin de vous et restons solidaires.

Christian Perrin,

Maire de Sainte-Barbe

Informations Municipales

MAIRIE DE SAINTE-BARBE

7 place Baudoche
57640 SAINTE BARBE
☎ : 03.87.76.64.95
✉ : mairie.stebarbe@wanadoo.fr

En raison des mesures sanitaires de lutte contre l'épidémie de coronavirus, la mairie est ouverte au public uniquement sur rendez-vous les **lundis, mercredis et vendredis de 16h à 18h.**

Une note d'information sera distribuée aux habitants dès le retour à la normale.

Notre site internet :
www.mairie-saintebarbe.fr

Nouveaux habitants

Il est conseillé aux nouveaux habitants de venir s'inscrire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, dès leur arrivée dans la commune, munis de leur livret de famille.

Cette inscription permet :

- la mise à jour du fichier de la population
- l'établissement de la liste électorale
- le bénéfice des services communaux tels que l'attribution de conteneur de ramassage des ordures ménagères et de sacs en plastique destinés à la collecte sélective.

Pour les mêmes raisons, il est demandé aux personnes qui quittent la commune de le signaler également en mairie.

Réservation de la salle

La structure peut être mise à disposition pour l'organisation de diverses manifestations. Nous vous rappelons que les tarifs résidents sont exclusivement réservés aux habitants de la commune et à leurs descendants directs.
Afin de connaître les disponibilités ainsi que les conditions de location, il convient de s'adresser directement à **Mme SCHNEIDER** en téléphonant au **03.72.60.56.18** ou par mail **sissaintebarbe@wanadoo.fr** (uniquement les matins : lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange - 1 bis, route de Metz - 57530 PANGE
Tél : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46 Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr

- Urgence médicale : 15
- Gendarmerie : 17
- Dépannage URM : 0810.30.35.10
- Centre antipoison : 03.83.22.50.50
- Médecin de garde : 0820.33.20.20
- Pompiers : 18
- Société Mosellane des Eaux : 0969.323.554
- Bureau de poste de Vigy : 3631
- Centre des Finances Publiques de Vigy : 03.87.77.91.23
- CRICR : 0826.02.20.02
- Correspondant du Républicain Lorrain : 06.64.64.12.80

APPEL SOS

CARTE D'IDENTITE

Nouvelle procédure d'instruction des cartes nationales d'identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus recevables en mairie. Elles sont en effet effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports par une instruction sécurisée et dématérialisée. Il convient désormais de s'adresser aux mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes digitales, à savoir en Moselle :

Amnéville - Behren-lès-Forbach – Bitche – **Boulay** – Bouzonville – Château-Salins – Creutzwald – Dieuze – Fameck – Faulquemont – Forbach – Freyming-Merlebach – Hayange – **Maizières-lès-Metz** – **Metz** – **Montigny-lès-Metz** - Morhange – Rémilly – **Rombas** – Saint-Avold – Sarralbe – Sarrebourg – Sarreguemines – Sierck-lès-Bains – Thionville – **Woippy** - Yutz.

BON VOISINAGE

Feux de jardin : La municipalité rappelle qu'il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts comme l'ensemble de ses déchets ménagers. De tels actes peuvent être sanctionnés par une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Pour rappel, tous ces déchets peuvent être déposés en déchèterie.

Lutte contre le bruit et les nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition ou de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. présentant un aspect épisodique, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**,
- les samedis de **8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00.**

Merci de respecter ces consignes

Déjections canines

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que les déjections canines sur les domaines publics, mais aussi privés, doivent être ramassées. Des sacs sont à votre disposition en plusieurs endroits de la commune.

Petit rappel des règles d'urbanisme

Toute occupation du sol se traduit par une autorisation

>> Déclaration de travaux : Tous les travaux de moins de 20 m^2 d'emprise au sol y sont soumis, ainsi que tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction, y compris les ravalements de façades, les clôtures, les piscines non couvertes, les terrasses, les châssis et serres de moins de 4 mètres de haut et dont la surface est inférieure à 20 m^2. Sont soumises en général toutes les constructions ou installations ne créant pas de surface de plancher. Les formulaires sont disponibles en mairie.

>> Permis de construire : Il est nécessaire pour tous les travaux de plus de 20 m^2 d'emprise au sol.

De nouvelles boîtes à livres

De nouvelles boîtes à livres ont été mises en place dans chacun des quatre villages de la commune. Fabriquées et installées par les services techniques communaux, ces bibliothèques de rue ont une plus grande capacité et sont plus robustes que les précédentes. Gageons qu'elles pourront rester durablement au service des habitants en leur permettant de déposer ou emprunter un livre de manière totalement libre et gratuite et lui donner ainsi une seconde vie.

Photo : Hervé et Patrick, les artisans de ces nouvelles boîtes à livres.

ETAT CIVIL 2020 (4ème trimestre)

NAISSANCES

- HURET JOVANOVIC Jade, le 24/12/2020

MARIAGES

DECES

- RUDZINSKI Catherine, le 9/10/2020
- BROSSETTE Eugène, le 7/11/2020

ETAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- BARRECA Ava, le 25/1/2021

MARIAGES

- DIETRICH Thierry et DEPARIS Corinne, le 15/5/2021

DECES

- MARCUS Marcel, le 17/1/2021
- FIMEYER Pierre, le 20/1/2021
- MANCIP Juliette, le 13/2/2021
- CHIRY Marcel, le 22/5/2021

PanneauPocket

La commune de Sainte-Barbe adhère à "Panneau Pocket", une application qui donne en temps réel sur votre smartphone les alertes et informations concernant la commune. Pour cela vous devez télécharger (gratuitement) l'application "Panneau Pocket" (6 mo) sur Google Play (android) ou sur l'App Store (Apple). Vous sélectionnez ensuite votre commune afin de recevoir une notification pour chaque nouvel événement ou alerte.

Rejoignez-nous sur Facebook

28 octobre 2020 : le lotissement « Le Pré vert » en débat

- Prévu en deux tranches, le projet de lotissement en centre-village « Le Pré vert » sera composé de maisons pavillonnaires traditionnelles et de petits collectifs. Il prévoit la réalisation de logements pour les anciens, pour les jeunes, une maison médicale, des espaces récréatifs, une aire de stationnement et des voies de circulation apaisée. Le projet s'articule sur une voirie en prolongement de la rue Derrière le Couvent et raccordée au droit du cimetière à la rue du Petit Marais. La densité est de l'ordre de 25 logements à l'hectare et les vues sur l'église sont préservées. Au-delà des grandes lignes du projet, de nombreuses réunions seront encore nécessaires avant de pouvoir présenter un permis d'aménager.
- Le maire a livré le montant des devis concernant divers travaux de voirie, rue de Libaville et rue du Frater notamment, respectivement 10 800 € ET 11 800 € HT.
- Le conseil a donné son accord pour débloquer la somme de 2000 € en faveur des agriculteurs locaux pour la réalisation de cages dans le but de réguler les populations de corbeaux. Les corvidés sont en effet responsables de graves dégâts sur les cultures et sources de nuisances pour les riverains. Diverses réunions ont déjà été conduites en mairie avec les chasseurs, les agriculteurs, les maires des communes voisines et les services de l'Etat pour trouver les solutions les mieux adaptées à la situation.
- Les élus ont décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'AS Sainte-Barbe pour l'achat de maillots aux couleurs de la commune (jaune et rouge).
- Claude Spitz sera le représentant de la municipalité au Conseil de Fabrique de Sainte-Barbe.
- A la veille d'un nouveau confinement, le maire a rappelé la mobilisation de son équipe au sein de la commission sociale pour assister les personnes en difficulté.

7 décembre 2020 : Le conseil rejette le transfert de la compétence Urbanisme à la CCHCPP

- Le conseil a refusé le transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes Haut Chemin – Pays de Pange qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2021. La commune préserve ainsi sa maîtrise en termes d'aménagement du territoire et du cadre de vie.
- Les élus ont voté favorablement à l'adhésion au dispositif PAYFIP, développé par la Direction Générale des Finances Publiques. Ce dispositif facilite le paiement par carte bancaire ou par prélèvement des sommes dues pour l'usage des services publics.
- Le conseil a désigné Christian Perrin pour représenter la commune au sein de la CLECT, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Cette commission veille notamment à la redistribution de l'ancienne taxe professionnelle au sein de l'intercommunalité.
- Les élus ont donné un accord de principe à la réalisation et la pose de l'inscription « Mairie » sur le pignon de la maison commune. Ils ont également souscrit au principe d'adhésion au CAUE, Conseil Architecture Urbanisme Environnement.
- Le maire s'est félicité du bon accueil des séniors à la distribution de paniers garnis, en compensation de l'annulation du repas communal. Les messages de remerciements reçus en mairie ont été très appréciés.
- Christian Perrin a enfin informé le conseil de la fabrication de cinq cages destinées à piéger les corvidés et ainsi contribuer à la régulation de ces populations. Ces cages ont été réalisées grâce aux fonds débloqués par les communes de Retonfey, Sainte-Barbe et Vry.

Crise sanitaire oblige, toutes les réunions du conseil municipal, les réunions d'adjoints ou les commissions se déroulent dans le plus strict respect des gestes barrières et sont le plus souvent organisées au centre socio-culturel.

22 janvier 2021 : Le conseil adopte la modification du PLU

- Le conseil a adopté la modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit d'une adaptation du règlement en prévision de la mise en œuvre du lotissement « le Pré vert » et l'implantation de petits collectifs de niveau R+2 : autorisation des parkings en sous-sol, hauteur maximale des bâtiments notamment.
- Outre le programme d'aménagement (maisons individuelles, petits collectifs, maison médicale), les élus poursuivent leur réflexion sur l'aspect qualitatif du lotissement et son intégration paysagère.

- Thibaut Auburtin a présenté le projet d'installation du système de vidéo protection : implantation des caméras aux entrées des quatre villages (lecture des plaques d'immatriculation et caméras d'ambiance), captation et transfert des données, liaisons radio. Les derniers devis sont en cours. Le maire a rappelé qu'avec la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne, la commune aspire à gagner en tranquillité publique et sécurité.

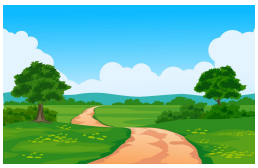

- A l'initiative de Gilles Duval, le conseil a débattu de l'entretien des chemins ruraux et s'est interrogé sur l'opportunité de planter des arbres d'alignement le long de certaines routes communales. Un chiffrage est en cours pour prendre la mesure de ce projet. La commune travaillera en collaboration avec la communauté de communes Haut Chemin – Pays de Pange qui a en charge la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). La protection des haies, corridors écologiques, s'inscrit dans ce cadre.

26 février 2021 : Travaux et subventions à l'ordre du jour

- Les élus ont validé à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2020 du budget général.
- Le conseil a décidé d'attribuer le marché pour l'enfouissement des réseaux secs rues Brondex et du Petit Marais à l'entreprise ERTP, pour un montant de 168 000 €.
- Après avoir entendu les explications du maire sur le transfert de la compétence mobilité à la CCHCPP (Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange), le conseil municipal souhaite que la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) évalue l'impact du transfert de ladite compétence afin de pouvoir en délibérer.

afaedam

- Les élus ont décidé d'octroyer une subvention de 300 € à l'AFAEDAM, Association Familiale d'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine.
- Suite au projet d'installation de la vidéo-surveillance, le conseil municipal charge le maire d'effectuer les démarches en vue d'une demande de subvention relative à cette opération.

9 mars 2021 : Quel développement pour la zone d'activités d'Avancy ?

- Le maire et ses adjoints ont accueilli sur la zone artisanale d'Avancy une délégation de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange emmenée par Eric Gulino, Vice-président de la CCHCPP en charge du développement économique. L'objectif, échanger sur les implantations à venir et une éventuelle extension de la zone d'Avancy, l'une des quatre zones d'activités gérées par la CCHCPP.

14 avril 2021 : Le budget voté et un ambitieux programme de travaux

- Le conseil municipal a voté le budget primitif 2021 qui s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à 972 119 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 883 532 €.
- Les dépenses d'investissement concernent des projets étudiés lors des commissions de travail. Il s'agit pour les plus importants de l'enfouissement des réseaux et de l'installation d'un réseau de vidéo surveillance dans les quatre villages. A noter également une ligne budgétaire pour l'entretien des chemins communaux, la pose d'un enrobé sur un parking à Avancy, la réfection du lavoir de Gras, de l'abribus de Cheuby et des travaux de forage pour assurer un arrosage plus performant et à l'avenir moins onéreux du terrain de football.

- Tout en affichant ses ambitions, le conseil a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales directes.

21 mai 2021 : Extinction de l'éclairage public la nuit à compter du 1er juin

- Les élus ont décidé de l'extinction de l'éclairage public à compter du 1er juin, de 23 H à 5 H du matin. Le maire a rappelé que l'extinction de l'éclairage public induira une économie annuelle de 5 000 € sur la facture d'électricité de la commune. L'installation des horloges représente un coût de 4 000 €, subventionné à hauteur de 1 000 €. La commune procédera à un affichage réglementaire par panneaux pour avertir la population. L'horloge du centre socio-culturel bénéficiera d'un réglage différent, de manière à garantir un éclairage de nuit le week-end, lorsque la salle sera louée.
- Le maire a fait part au conseil du changement de l'alarme anti-infraction du centre socio-culturel pour un coût de 2 160 € et de celle du vestiaire du stade de football et du local technique pour un montant de 1 800 €.
- Les élus ont accepté la proposition de GRDF concernant la redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution de gaz. Celle-ci s'élève à 1902 € pour une longueur de canalisation de 4167 m.
- Le conseil a donné son accord pour la signature avec MATEC (l'agence technique du département de la Moselle) d'une convention d'un montant de 3 000 € pour une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage portant sur la construction d'un bâtiment multi-services. A charge du bureau d'études de préparer un avant-projet, les cahiers des charges, appels d'offres et demandes de subventions.
- Le conseil a confirmé le versement d'une subvention de 600 € à l'association « Les Sanguieux » pour son investissement dans la fourniture de paniers de première nécessité lors du premier confinement. Les élus ont décidé d'accorder une subvention de 500 € à l'association « Les Amis de Gandiol » qui prodigue une aide humanitaire au Sénégal.
- Les élus ont approuvé l'adhésion de la commune à l'association « Connaître et Protéger la Nature (CPN) Les Coquelicots » pour un montant annuel de 50 €. Basée à Metz, celle-ci propose des animations, des prestations et un accompagnement au développement de projets en direction de différents publics : scolaires, familles, senior….

Commission des travaux, elle comprend l'ensemble des membres du conseil. Elle s'est notamment réunie pour échanger sur le projet de lotissement « le Pré Vert ».

Commission Cadre de vie (Nathalie D'Acunto, Gérard Bornemann, Gilles Duval, Pascal Erbelding, Sylvain Gonzalez, Joanna Guirkinger).

Commission Agriculture et aménagement des chemins ruraux (Gilles Duval, Pierre Formentin)

Les commissions Cadre de Vie et Agriculture ont fusionné leurs travaux. A l'issue des premières réunions, de nombreux sujets se sont fait jour : la création d'équipements de loisirs pour les plus jeunes, l'embellissement du village, la mobilité douce, la gestion durable dans les projets d'aménagement, la proposition d'un calendrier de sorties et d'événements en lien avec la thématique…. La commission se propose dans un premier temps d'affiner les différents projets afin de les prioriser et de les présenter au conseil.

Dans un premier temps, la réhabilitation des chemins communaux débutera prioritairement et des crédits sont inscrits au budget 2021.

Commission sociale (Sylvain Gonzalez, Violaine Belval, Nathalie D'Acunto, Gilles Duval, Pascal Erbelding, Bruno Husson, Pascal Rogoza, Claude Spitz).

L'épidémie de coronavirus a mis en lumière la fragilité de certains de nos concitoyens et le besoin de les assister en cette période éprouvante. A l'initiative de la commission, la municipalité a engagé la réflexion sur la mise en œuvre d'un service de portage de repas à domicile. Une dizaine d'habitants se sont déclarés intéressés par ce service qui a déjà pu être mis en place courant mai.

Commission vie économique (Joanna Guirkinger, Nathalie D'Acunto, Gilles Duval, Pascal Erbelding, Claude Spitz, Michel Torcaso).

Sainte-Barbe accueille sur son territoire de nombreuses entreprises, sur la zone artisanale d'Avancy, mais aussi réparties dans nos quatre villages. La commission travaille notamment sur les perspectives de développement des circuits courts…

Commission communication (Gérard Bornemann, Thibaut Auburtin, Nathalie D'Acunto, Pascal Erbelding, Bruno Husson, Pascal Rogoza).
Elle a notamment en charge la réalisation du bulletin communal que vous avez entre les mains. Vous aurez pu découvrir une nouvelle maquette et nous sollicitons votre avis sur notre publication.

Les confinements successifs ont révélé le besoin de sortir de l'isolement, plus généralement de communiquer. La municipalité a mis en œuvre une page Facebook. Retrouvez l'actualité municipale sous « Facebook Sainte Barbe 57 ». Vous pouvez commenter les informations qui vous sont proposées et nous nous efforcerons de répondre à vos questions. Rappelons enfin que vous pouvez trouver d'autres informations communales sur PanneauPocket (application gratuite en téléchargement sur votre smartphone) et bien sûr sur notre site internet.

La commission « Vie associative » (Pascal Erbelding, Joanna Guirkinger) est encore en sommeil, pour des raisons évidentes liées à l'inactivité forcée de nos associations.

Parmi les différentes espèces de corvidés présentes en Moselle figurent le corbeau freux et la corneille noire qui, par arrêté ministériel, sont classés comme « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ». Cette classification repose en majeure partie sur les dégâts agricoles dont elles sont responsables.

Ces dégâts ne faisant l'objet d'aucune indemnisation, le préjudice (frais de resemis, rendement moindre, déficit fourrager, dégâts aux stockages de fourrage, etc.) est à la charge des exploitants agricoles. Ainsi, pour la seule année 2020, la profession agricole estime que les surfaces détruites sont de l'ordre de 1000 hectares pour le département, ceci pour un coût estimé à 1 200 000 € dont parfois plusieurs milliers d'euros pour une seule et même exploitation agricole.

Corbeau freux

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à subir la présence de fortes colonies, souvent de corbeaux freux. Les personnes vivant à proximité se plaignent régulièrement du bruit et des fientes de ces oiseaux.

Enfin, ces oiseaux peuvent avoir un impact sur la faune sauvage en tant que prédateur, notamment sur le petit gibier ou certaines espèces protégées.

S'il ne s'agit pas de remettre en cause la présence de ces espèces qui ont toute leur place dans l'écosystème, les nombreuses plaintes et dégâts recensés ces dernières années témoignent de la nécessité d'intervenir par la mise en place de mesures de protection ou de régulation.

Face à ces enjeux, un plan départemental d'action a été mis en place en début d'année afin de répertorier les moyens disponibles et cibler les actions à mener en y associant les différents acteurs concernés.

L'ensemble des moyens proposés sont conformes au code de l'environnement, des contrôles sont d'ailleurs organisés pour s'en assurer.

Le principe d'effarouchement des oiseaux peut dans certaines situations constituer un moyen efficace pour se prémunir des dégâts ou nuisances, il présente toutefois l'inconvénient de déplacer les colonies vers d'autres secteurs. En Moselle, cette technique trouve ainsi ses limites du fait de la présence sur des communes voisines de nombreuses parcelles souvent de grande taille, portant une même culture et toutes exposées aux dégâts. Certaines techniques comme celle du canon effaroucheur présentent également l'inconvénient de générer des nuisances sonores difficilement acceptables par les riverains des parcelles ainsi protégées.

Corneille noire

Etes-vous satisfait de votre bulletin municipal ?

Afin de dynamiser notre bulletin municipal et de valoriser l'information de notre commune, nous avons la volonté d'y apporter des améliorations.

Pour cela, nous avons besoin de vos remarques et suggestions pour le faire évoluer. Nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à compléter ce rapide questionnaire, le détacher, et le déposer dans la boite aux lettres de la Mairie. Ce questionnaire est anonyme.

D'avance, merci pour votre participation ! Réponses attendues d'ici au 30 juin 2021.

♦ Question 1

a) Connaissez-vous le bulletin municipal de Ste Barbe ?

① Oui ② Non

b) Le lisez-vous ?

①Toujours ②Souvent ③Parfois ④Jamais

c) Comment le lisez-vous ?

①En totalité ②Quelques articles ③Juste feuilleté ④Ne le lis pas

d) *Conservez vous le bulletin municipal ?*

①Oui ②Non

♦ Question 2

a) Que pensez vous de son aspect général ?

①Très bien ②Bien ③Moyen ④Ne me convient pas

b) Quel format préférez-vous ?

①Format actuel A4 ②Format A5 (moitié du format actuel)

c) Que pensez vous des photographies ?

①Trop de photos ②Suffisamment de photos ③Pas assez de photos

d) Que pensez vous des textes ?

①Trop de textes ②Suffisamment de textes ③Pas assez de textes

Commentaires :

♦ Question 3

a) Que pensez vous des rubriques ?

①Intéressantes ②Peu intéressantes ③Pas du tout intéressantes

b) Quels articles préférez vous ?

1. **Informations municipales**
   - ① Informations pratiques (horaires mairie, déchetterie, collecte OM, bon voisinage...)
   - ② Etat civil
   - ③ Au fil du Conseil municipal
2. **Vie des écoles**
3. **Vie des associations**

c) Quel style d'articles préférez vous ?

- ① Informations brèves
- ② Portraits
- ③ Reportages
- ④ Interviews
- ⑤ Dossiers thématiques
- ⑥ Présentation de projets
- ⑦ Autres, précisez

Commentaires :

d) Quelles nouvelles rubriques ou thématiques souhaiteriez vous ?

Commentaires :

e) Qu'attendez vous de votre bulletin municipal ?

① Rien
② De l'information locale
③ De mieux connaître ma commune
④ De mieux connaître les projets de ma commune
⑤ De connaître les services offerts
⑥ De connaître les associations
⑦ De m'instruire
⑧ De proposer des activités à réaliser soi-même
⑨ Autre, précisez

Commentaires :

♦ Question 4

a) La périodicité annuelle vous convient-elle ?

① Oui ②Non

b) Souhaiteriez vous une périodicité plus fréquente ?

① Semestrielle ② Trimestrielle
③ En fonction de l'actualité municipale

Commentaires :

♦ Question 5

a) Connaissez-vous les autres supports de communication de la commune ?

① Page Facebook officielle « Sainte Barbe 57 »	Oui	Non
② Site Internet	Oui	Non
③ Panneau Pocket	Oui	Non

♦ Question 6

a) Vous êtes :

①Une femme

②Un homme

b) Votre tranche d'âge :

① - de 18 ans

② 18-25 ans

③ 26-40 ans

④ 41-55 ans

⑤ 56-65 ans

⑥ 66-75 ans

⑦ + 75 ans

c) Vous êtes :

① Élève-Etudiant

② Actif

③ Retraité

④ Autre, précisez :

Commentaires :

A bientôt pour les résultats !

La technique du piègeage à l'aide de cage (voir le modèle présenté ci-dessus) est ainsi apparue comme l'une des techniques les plus efficaces tout en étant sélective des autre espèces puisqu'elle permet de relâcher sans dommage les oiseaux autres que les corbeaux freux et corneilles. Sous la responsabilité d'un piégeur ayant reçu au préalable une formation spécifique, les cages sont visitées chaque jour pour en assurer un suivi régulier.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) assurera la coordination de cette opération de lutte collective avec les différentes partenaires : agriculteurs, chasseurs, municipalités, piégeurs et lieutenants de louveterie. Cette action à grande échelle repose sur l'implication de chacun des acteurs.

Cette opération est soutenue par le Département de la Moselle qui finance la fabrication de cages et l'action de coordination réalisée par la FREDON Grand Est.

Ces cages dont le prix d'achat dépasse souvent 2000 € sont la propriété des piégeurs ou parfois d'une collectivité. Leur dégradation expose donc la personne les endommageant à des poursuites pénales. Il en est bien évidemment de même pour les auteurs d'agressions sur des personnes chargées du piégeage. Les forces de l'ordre seront donc particulièrement vigilantes.

Un bilan de ces opérations de piégeage est d'ores et déjà prévu cet automne afin de mesurer l'efficacité de chacune des mesures de protection et de régulation proposée par le plan d'action et prévoir d'éventuelles adaptations.

Le préfet de la Moselle	Le maire
Laurent TOUVET	Christian PERRIN

Directeur de publication Jérôme GIURICI **Rédaction** Olivier JACQUE **Comité de relecture** FDC de la Moselle **Photo** Gaëtan BOUTEILLER, Sylvain CORDIER **Maquette** Philippe BOULIER **Date de parution** Mai 2021.

Le calendrier du déconfinement annoncé par Emmanuel Macron, Président de la République, le 30 avril 2021

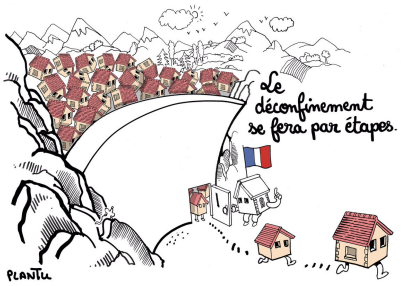

- **3 mai** : Fin de l'attestation et des restrictions de déplacements
  * Réouverture des collèges (demi-jauge pour les 4e et les 3e) et des lycées (demi-jauge)
- **19 mai** : Couvre-feu décalé à 21 heures
  * Réouverture des terrasses (tables de six maximum), commerces, musées, monuments, cinémas théâtres
  * Retour des activités sportives (plein air et lieux couverts) et des spectateurs dans les lieux sportifs de plein air et couverts
- **9 juin** : Couvre-feu décalé à 23 heures et télétravail assoupli
  * Réouverture des cafés et restaurants (tables de six maximum) et des salles de sport
  *°Accueil des touristes étrangers, réouverture des salons et foires, jusqu'à 5 000 personnes dans les lieux de culture et sportifs
- **30 juin** : Fin du couvre-feu et des jauges, selon situation locale
  °Evénements de plus de 1 000 personnes autorisés en extérieur et en intérieur.

** Sous contrainte de jauges et protocoles sanitaires*
° Avec Pass sanitaire

Le saviez-vous ?

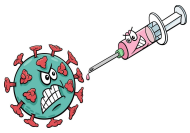

Un centre de vaccination Covid-19 fonctionne depuis le 18 mars à la salle polyvalente de Courcelles -Chaussy. Il est opérationnel du mardi au dimanche, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30, uniquement sur rendez-vous.

♦ **Septembre 2020**

Dans le cadre des journées du patrimoine, les élèves de la classe de CP et de la grande section de maternelle « Les Petits Lutins » ont bénéficié d'une **sortie scolaire au moulin de Buding**

♦ **Octobre**

L'école élémentaire Chan Heurlin a organisé sa traditionnelle **journée du goût**, focalisée cette année sur le thème des agrumes. Une journée particulière eu égard à la situation sanitaire mais toutes les consignes ont été scrupuleusement respectées.

♦ **Décembre**

Christelle Lefèvre, résidente de Sainte Barbe, a proposé aux habitants de participer pour Noël à une **action solidaire** en préparant des cadeaux à destination des personnes les plus démunies.

Les enseignants et les élèves de l'école primaire se sont associés avec enthousiasme à cette belle action. Les boîtes de Noël ont été livrées en mairie.

Comme chaque année, **Saint-Nicolas** est venu rendre visite aux enfants de maternelle .

♦ **Février 2021**

Dans le cadre de sa participation à la **Semaine Olympique et Paralympique** (SOP), l'école Chan Heurlin a fait acte de candidature pour l'obtention du label « Génération 2024 ». Celui-ci promeut des actions dans les domaines du sport, de la solidarité, de l'acceptation de la différence. Dans toutes les classes, les élèves vont apprendre sur le thème des JO, réaliser des œuvres en arts visuels, faire des exposés….
M. Gaëtan Félici, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Metz-Nord est venu voir les enfants s'instruire de ces activités et encourager l'investissement des enseignants.

Les élèves de CP et CE1/CE2 se sont rendus aux **archives départementales** à Saint-Julien pour bénéficier d'une animation sur le thème de l'écriture au Moyen-Age. Les élèves de CE2/CM1 se sont intéressés aux blasons, et ceux de CM1/CM2 ont travaillé sur les 800 ans de la cathédrale de Metz.

Les élèves de l'école primaire ont participé à une **belle sortie dans les Vosges,** organisée conjointement par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL).

L'école Chan Heurlin accueille des jeunes gens, élèves du Dispositif d'Accompagnement Medico-Educatif (DAME) La Horgne. Ce sont des jeunes de 14 à 21 ans, présentant une légère déficience, des troubles psychologiques ou des troubles du spectre autistique.

Une convention a été signée entre le DAME et l'école pour un projet de **« Pair Aidance ».** Ses objectifs sont de redonner confiance aux élèves du DAME, leur permettre de s'inscrire dans une vie citoyenne, réduire la stigmatisation, pratiquer une sensibilisation au handicap et à la différence.

Dans un premier temps, quatre à cinq jeunes sont intervenus dans deux classes pour une aide matérielle lors de travaux en arts visuels. D'autres actions sont à venir : sensibilisation au handicap par les professionnels du DAME, interventions ponctuelles pour des manifestations diverses, et un grand projet, la réalisation d'une fresque sur le thème des Jeux Olympiques. Conçue conjointement par les jeunes du centre médico-éducatif et les élèves qui ont dessiné des pictogrammes de sports olympiques et paralympiques, la fresque sera réalisée en mosaïque, composée de débris de carrelages et vaisselles divers, et ornera les murs de l'école. À l'aspect artistique s'ajoute l'acquisition de « savoir-faire » bien spécifiques. Autant de belles rencontres, de beaux projets collectifs, qui sont une plus-value pour tous, et l'apprentissage du « vivre ensemble » si important.

L'accueil périscolaire de Sainte-Barbe a organisé deux semaines d'animation sur le thème de l'olympisme. Les enfants ont ainsi découvert et pratiqué certains sports paralympiques comme le hand fauteuil et le basket fauteuil. Ils ont également participé à l'élaboration d'un projet de construction d'une maquette géante représentant l'ensemble des sports présents au JO de 2024. Les enfants ont pu appréhender les valeurs des Jeux Olympiques comme l'inclusion, l'entraide et l'esprit d'équipe, qui sont aussi des vertus défendues par l'association PEP Lor'Est, en charge du périscolaire.

La crise sanitaire n'a pas empêché petits et grands de fêter dignement **Carnaval**. Pour le goûter, chaque élève en primaire avait apporté ses propres beignets afin d'éviter toute contamination. Malgré ces contraintes, les enfants ont été ravis de revêtir leurs déguisements, dont le masque faisait partie intégrante…

♦ **Mars**

En collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange mène une campagne d'installation de **nichoirs et de gîtes pour les mésanges** et les chauves-souris, prédateurs des chenilles processionnaires. Un partenariat est engagé avec les écoles primaires pour sensibiliser les plus jeunes aux notions d'équilibre écologique et de chaîne alimentaire. Ainsi les enfants de l'école Chan Heurlin se sont-ils engagés avec enthousiasme dans la fabrication et la décoration de nichoirs et gîtes avant leur installation aux abords de l'école.

Gérard Letast, ancien membre de l'équipe olympique de natation des Jeux Olympiques de 1968 à Mexico, a rendu visite aux élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2. Il a expliqué aux élèves l'histoire et les origines des Jeux Olympiques antiques et modernes. Il a également évoqué sa carrière de nageur de haut niveau et raconté ses souvenirs de Mexico.

Expulsés en novembre 1940, Geneviève Perrin et Pierre Marsal se souviennent

A l'exception de huit familles restées au logis (réquisitionnés pour les chemins de fer ou les usines), tous les habitants de Sainte-Barbe (82 familles, 280 personnes environ) ont été expulsés le 15 novembre 1940. Geneviève Perrin et Pierre Marsal, alors âgés respectivement de 9 et 8 ans et demi, racontent leur épopée.

Quand avez-vous été contraints au départ ?

Geneviève Perrin. C'était en novembre 1940. Il y avait mes parents, ma grand-mère, ma tante et ma marraine. Je crois me souvenir que les adultes avaient droit à 50 kgs de bagages par personne et 2000 francs en poche. Mais nous avions aussi caché de l'argent dans les cols et les doublures de nos vêtements…. Nous en avions caché à la maison mais les allemands l'ont trouvé.

Pierre Marsal. Je suis parti avec mes parents et mes quatre frères et sœurs. Je me souviens très bien du jour où les allemands ont débarqué à la maison et nous ont obligés à partir sur le champ, sans ménagement Nous avions enterré notre porcelaine de Limoges et nous l'avons retrouvée à notre retour, après des jours de recherche. Ma mère avait détruit nos bouteilles de mirabelle pour que les allemands n'en profitent pas.

Pour quelle destination ?

GP. Saint-Priest – Taurion dans la Haute-Vienne, à côté de Limoges. Le voyage s'est fait en train. Nous avons été hébergés quelques jours dans des baraquements avant d'être logés dans une maison en bois. C'étaient des locaux vides réquisitionnés pour les expulsés. Nous avons rejoint sur place des réfugiés alsaciens, premiers expulsés.

PM. Nous sommes partis de la gare de marchandises et avons voyagé de nuit. Il y avait des gens de tous les villages. Le passage de la ligne de démarcation à Mâcon reste dans ma mémoire. Le père Pister est sorti du train en agitant le drapeau tricolore et chantant la Marseillaise. Un tri a été fait à Limoges : les uns partaient pour Saint-Priest, les autres pour Masseret en Corrèze. Je me rappelle ces limousins venus voir « ceux qui parlaient français », rapport aux alsaciens qui nous avaient précédés. Après un hébergement provisoire, nous avons « hérité » d'une maison à La Haute Gorce.

Quels souvenirs ?

GP. J'étais une petite fille et je me rappelle surtout des bons moments. J'ai le souvenir d'avoir beaucoup couru par monts et par vaux. J'y suis retournée quelques fois, nous avions tissé des liens forts avec les habitants. Les amitiés que nous avons nouées là-bas durent encore aujourd'hui. J'aimerais y retourner encore. Tous les hommes avaient trouvé du travail. Je me souviens de la vicomtesse de Fleury qui avait donné aux réfugiés des terrains à cultiver. Je me rappelle aussi que nous étions séparés des villageois. Il y avait une école pour les réfugiés. Et puis nous allions à la messe, les limousins étaient beaucoup moins pratiquants que nous. Les expulsés avaient créé un journal, qui s'appelait très justement « le trait d'union ». Il publiait notamment l'état civil et passait des annonces pour aider les déracinés à se retrouver.

PM. Je n'ai que de bons souvenirs d'enfants. C'était une belle région, la vie était agréable, mes parents avaient du travail à la ferme, nous n'avons jamais eu faim. Je me souviens des châtaigneraies, de ma confirmation par l'évêque de Limoges. La maîtresse d'école était alsacienne.

Des souvenirs plus douloureux ?

GP. Mon père, déjà malade au départ de notre village, et ma grand-mère sont morts là-bas. J'ai le souvenir de l'exécution de deux maquisards, juste derrière chez nous.

PM. Je me souviens être allé à Oradour, quelques jours après le départ des SS. J'ai vu la fosse commune, ça sentait la mort.

Qu'avez-vous retrouvé à votre retour ?

GP. Notre maison, vidée de tous ses meubles et sale. Heureusement, quelques mois après notre retour, nous avons pu récupérer quelques effets en Allemagne, des meubles et …un cheval.

PM. La ferme avait été vidée, le bétail emporté. L'eau de vie que nous avions cachée dans le puits n'y était plus, mais ce ne sont pas les allemands qui l'ont bue…

Novembre1940. D'autres personnes de Sainte-Barbe, ici les familles Bertrand et Auburtin, sont sur le chemin de l'exil.

Henriette Kieffer raconte ses souvenirs d'annexion

Henriette Kieffer, doyenne de la commune, alors âgée de 14 ans, nous raconte pourquoi sa famille n'a pas connu l'exil et se souvient de l'annexion.

Comment se fait-il que votre famille n'ait pas été expulsée ?

Henriette Kieffer. Mais nous devions être expulsés aussi. Nous y étions préparés. Le jour même, mon père était parti à Metz à la Banque de France retirer de l'argent. Son idée était de cacher de l'argent dans les talons de chaussures, il était cordonnier. Seulement, ma grand-mère, qui avait alors plus de 80 ans, s'était fracturée le col du fémur et elle souffrait terriblement. Lorsque les allemands sont venus pour nous expulser, nous leur avons bien expliqué la situation, en français et un peu en allemand. Nous voulions qu'elle soit admise à l'hôpital Saint-Nicolas. Ils n'ont rien voulu entendre. Un officier nous a dit qu'ils viendraient la prendre l'après-midi même en ambulance mais ils ne sont jamais revenus. Du coup, nous sommes restés.

Racontez-nous la cohabitation avec les allemands

HK. Je me souviens que dès lors que tous les habitants du village avaient été expulsés – il ne restait qu'une autre famille à Sainte-Barbe en plus de la nôtre – il fallait s'occuper du bétail. Nous sommes allés traire les vaches qui meuglaient. Tous les animaux criaient, c'est un souvenir marquant. Et puis des ouvriers agricoles allemands, les « Siedler » (colons), sont arrivés et ont occupé quelques maisons. Pour les agencer et les aménager, ils ont pris dans les maisons inhabitées tout ce qui pouvait leur servir, meubles, vaisselle, matériel agricole, mais aussi fenêtres et portes.
On se regardait en chiens de faïence. Je me souviens aussi que les allemands avaient amené des ouvriers polonais pour travailler la terre. Ils ne maniaient pas le soc comme nous.

Nous continuions à aller à l'école. Quelques familles étaient restées dans leur village, à Avancy, Cheuby ou Gras. Mais nous étions aussi en classe avec des enfants allemands et il nous fallait apprendre cette langue.

La guerre ?

HK. Je n'ai pas connu beaucoup d'épisodes de guerre mais je m'en souviens bien. Le mitraillage par des avions canadiens sur les camions allemands, sur l'actuelle RD 57. Il y a eu des morts, dont certains carbonisés, mon père a participé à leur enterrement au cimetière. Et un autre mitraillage, très intense, pendant un combat aérien, alors que ma mère était aux champs. Mon père et moi nous la voyions depuis le jardin. Miraculeusement, elle n'a pas été touchée.

Vous avez eu des nouvelles des expulsés ?

HK. Oui, deux mois environ après l'expulsion. Mon grand-père, qui habitait Glatigny, nous a écrit de Dordogne pour nous dire qu'ils dormaient dans une forge sur des bottes de paille. Cela me rappelle qu'il était d'une génération qui a connu trois guerres….

Et la libération ?

HK. On n'a rien vu venir. Les allemands sont partis comme ils étaient venus, pendant la nuit. Les colons sont repartis avec les chevaux et des tombereaux surchargés. Ils ont tout emmené. A leur retour, les habitants du village ont retrouvé leur maison vide dans un état correct … ou détruite.
Quand les américains sont arrivés, il y en avait encore quelques soldats qui étaient restés cachés dans une maison à Erpegny, au bout du village. Ils se sont rendus après négociation.

Henriette Kieffer et son amie Madeleine, à la fin de la guerre, sur les ruines des maisons détruites par les allemands.

Et je me souviens être montée sur un char américain qui descendait le village. Mon père n'a pas apprécié, justement car il pouvait encore rester des allemands embusqués.

En évoquant cette période qui remonte quand même à 80 ans, Henriette en a encore les larmes aux yeux. Selon ses propres mots, « ce sont là de mauvais souvenirs ».

L'association des Amis de la Bibliothèque de la Mémoire de Sainte-Barbe détient de nombreux documents qui racontent cet épisode de la dernière guerre

Conseil de Fabrique de Sainte-Barbe

Le conseil de fabrique s'est réuni le 21 mars 2021 après la messe dominicale. Nous y avons accueilli Anne Rouy, qui accepte de rejoindre notre équipe ! Merci !

Mais notre conseil est toujours incomplet…. Je vous transmets ces quelques réflexions de notre secrétaire Anne Chiry …

« *Croyants un peu, beaucoup passionnément ou… pas du tout, nous sommes tous entrés ou entrerons dans une église pour un événement heureux ou malheureux, pour ceux que nous aimons ou pour nous même. Parfois pour trouver une paix intérieure et la réponse partielle à nos questions.*

Quoiqu'il arrive « il faut laisser l'église au milieu du village » , comme dit le proverbe. Pour ce faire, nous avons besoin d'une église vivante. Elle fait partie de notre patrimoine. Pour qu'un village existe nous avons besoin d'une école, d'une mairie et d'une église…. Elles sont l'âme du village.

Sans ces trois composants, un village meurt !

Si le Conseil de Fabrique n'est pas au complet l'église sera fermée… Elle qui autrefois était haut-lieu de pèlerinage ! Et les cloches, parlons-en : elles rythment la vie des villageois, célèbrent les événements tristes et joyeux…

Faire partie du Conseil ne demande que peu de temps et à plusieurs c'est plus stimulant. Ainsi nous participons à la préservation du patrimoine dont on parle tant »

Voilà une bien belle réflexion qui j'espère va donner vocation à quelques personnes prêtes à offrir un peu de leur temps.

En parlant des cloches, nous avons encore de gros travaux de réparation à réaliser, ce qui ne sera possible qu'avec une église vivante !

Sommes-nous certains de vouloir sacrifier notre église ?

Aujourd'hui, c'est ***VOTRE EGLISE*** qui a besoin de vous comme vous en aurez peut-être besoin un jour… Il nous faut gérer au mieux ce patrimoine, notre église, notre clocher.

Je crois en l'avenir, en vous alors n'hésitez pas à nous rejoindre!

Contacter Martin notre curé (paroisse.vigy@gmail.com) ou moi-même (gerichert@orange.fr) pour tous renseignements.

Nous comptons sur vous…et vous pouvez nous rencontrer lors de la prochaine messe : le 6 juin jour de la communion.

Dominique Richert,

Présidente du Conseil de Fabrique

LES AMIS DE GANDIOL

ET LEUR SOUTIEN AU CŒUR DE LA PANDEMIE...

Notre association humanitaire locale œuvre depuis maintenant 13 ans au Sénégal à accompagner et faire progresser le petit village de Gandiol, mais aussi une grande partie de la communauté rurale environnante. A chaque fois que l'opportunité d'un soutien, d'un accompagnement ou d'une réalisation s'avère possible grâce à la présence d'un humanitaire ou à un appui financier, elle s'efforce d'apporter son aide.

L'actualité a fait que depuis plus d'un an, l'association tente d'aider les populations locales très démunies suite à la pandémie mondiale de Covid 19 : plus de touristes, plus de petits travaux, plus de « débrouilles », un couvre feu, un confinement…. Tout cela malgré très peu de décès et de propagation du virus. Mais le quotidien difficile a touché tout le monde.

Alors au cours de 2020, trois distributions alimentaires en brousse ont eu lieu……

Des envois et dons de masques aux populations se sont multipliés.

Et, depuis trois mois, sont en cours de création des jardins partagés accessibles aux citadins n'ayant pas de terres à disposition…. Des sols inutilisés hors l'hivernage, que les femmes viennent cultiver, et où trois puits ont été créés. Sans eau, pas de maraichage…. Elles récoltent leur production et peuvent ainsi faire vivre leur famille.

NOUS RECHERCHONS :

Des jeux d'éveil pour maternelles

Du matériel scolaire

Des vêtements de bébé

Prenez contact au 0642724753

Vous pouvez apporter votre soutien : adressez nous un don à : Les Amis de Gandiol - 6 Rue du Château 57640 SAINTE BARBE

CALENDRIER DE COLLECTE 2021

Ordures Ménagères

AVANCY – CHEUBY – GRAS – SAINTE-BARBE (semaines paires)

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 2	Je 15	Me 11	Me 8	Me 6	Me3	Me 1
Me 16	Me 28	Me 25	Me 22	Me 20	Me 17	Me 15
Me 30						Me 29

MAZAGRAN (semaines paires)

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 9	Me 7	Me 4	Me 1	Me 13	Me10	Me 8
Me 23	Me 21	Me 18	Me 15	Me 27	Me 24	Me 22
			Me 29			

Produits secs recyclables

AVANCY

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Me 9	Me 7	Me 4	Me 1	Me 13	Me10	Me 8
Me 23	Me 21	Me 18	Me 15	Me 27	Me 24	Me 22
			Me 29			

CHEUBY - GRAS - SAINTE-BARBE

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Je 10	Je 8	Je 5	Je 2	Je 14	Ve 12	Je 9
Je 24	Je 22	Je 19	Je 16	Je 28	Je 25	Je 23
			Je 30			

MAZAGRAN

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ve 11	Ve 9	Ve 6	Ve 3	Ve 1	Me 10	Ve 10
Ve 25	Ve 23	Ve 20	Ve 17	Ve 15	Ve 26	Ve 24
				Ve 29		

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE D'AVANCY

	Matin	Après-midi
Mercredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h – 12h	14 h - 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h

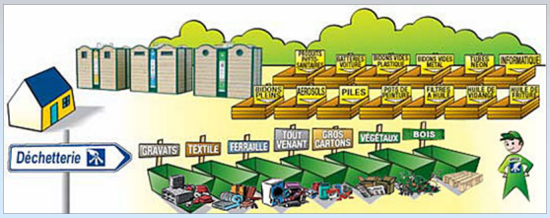

SAINTE-BARBE Actualités

Directeur de la publication : Christian PERRIN, Maire
Rédaction : Gérard BORNEMANN, Thibaut AUBURTIN, Nathalie D'ACUNTO, Pascal ERBELDING, Bruno HUSSON, Pascal ROGOZA, Associations
Photos : Municipalité, Ecoles, Associations, CCHCPP, Photos aériennes : Xavier SAR, Blason : Kévin RODEGHIERO
Mise en page : Evelyne BOLLINI
Impression : REPROGRAPHIC S.A. 27, rue des Feivres 57070 METZ
Tirage : 380 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC.